



# PROCES-VERBAL

## COMMISSION DEPARTEMENTALE FAFA

Réunion du 30 janvier 2019

**Présidence :** GALLE Philippe.

**Présent :** BASTGEN Patrick

**Assiste :** DURAND Fabrice (Directeur Administratif).

Début de la réunion : 17h00.

### **1 – FAFA EQUIPEMENTS**

#### 1.1- Etude des dossiers éligibles

Compte tenu des cahiers des charges du nouveau dispositif de subvention FAFA 2018-2019,

Compte tenu de l'échéancier du dispositif sur la saison,

La Commission étudie les dossiers éligibles suivants (classés par ordre alphabétique) et charge le Directeur Administratif de les valider sous l'outil Foot 2000 avant l'échéance nationale du 1<sup>er</sup> février :

Porteur du projet Municipalités	Nature du projet	Date de réception	Montant du projet estimatif	Aide proposée LFA
LIGNIERES DE TOURAINE	Terrain entraînement	21/01/2018	22.812 €	10.000 €
ST PATERNE RACAN	Amélioration du terrain par drainage de surface	09/10/2018	10.640 €	5.320 €
VEIGNE	Terrain synthétique à 8	22/01/2019	260.304 €	30.000 €

La Commission donne un avis favorable et soumet ces dossiers à la Ligue pour suite à donner.

#### 1.2- Etude des dossiers incomplets

La Commission juge incomplets les dossiers suivants et les met en attente des éléments complémentaires à recevoir :

Porteur du projet Municipalités	Nature du projet	Date de réception	Montant du projet estimatif	Pièces manquantes
AZAY-LE-RIDEAU	Création d'un terrain d'entraînement	19/11/2018	96.325 €	PV conseil municipal, plans...
MONTLOUIS s/ LOIRE	Amélioration du terrain pour mise en conformité au classement fédéral	05/10/2018	200.000 €	Devis

### **2 – FAFA EMPLOI**

#### 2.1 Etude des dossiers éligibles

Compte tenu des cahiers des charges du nouveau dispositif de subvention FAFA 2018-2019,

Compte tenu de l'échéancier du dispositif sur la saison,

La Commission étudie de nouveau le dossier du BOUCHARDAIS suite aux nouveaux éléments reçus le 23/12/2018

:

Porteur du projet Clubs	Nature du poste	Contrat	Date de réception
BOUCHARDAIS A.F.	Responsable Sportif	CDI	08/10/2018

La Commission donne un avis favorable et a déjà soumis ce dossier à la Ligue pour suite à donner.

Fin de la réunion : 17h30

**Philippe GALLÉ**



**Président**